

**Mexico  
(Mexique),  
29 février - 3 mars 2016**

**Trente-quatrième  
Conférence régionale de la FAO  
pour l'Amérique Latine  
et les Caraïbes**



ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

États Membres de la FAO desservis par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes:

Antigua-et-Barbuda	Dominique	Panama
Argentine	Équateur	Paraguay
Bahamas	El Salvador	Pérou
Barbade	Grenade	République dominicaine
Belize	Guatemala	Saint-Kitts-et-Nevis
Bolivie	Guyana	Sainte-Lucie
Brésil	Haïti	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Colombie	Honduras	Suriname
Costa Rica	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Cuba	Mexique	Uruguay
Chili	Nicaragua	Venezuela

Lieu et date des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes:

Première	Quito (Équateur), 18-25 septembre 1949
Deuxième	Montevideo (Uruguay), 1-12 décembre 1950
Troisième	Buenos Aires (Argentine), 1-10 septembre 1954
Quatrième	Santiago (Chili), 19-30 novembre 1956
Cinquième	San José (Costa Rica), 12-21 novembre 1958
Sixième	Mexico (Mexique), 9-20 août 1960
Septième	Rio de Janeiro (Brésil), 17-27 novembre 1962
Huitième	Viña del Mar (Chili), 13-29 mars 1965
Neuvième	Punta del Este (Uruguay), 5-16 décembre 1966
Dixième	Kingston (Jamaïque), 2-13 décembre 1968
Onzième	Caracas (Venezuela), 12-20 octobre 1970
Douzième	Cali (Colombie), 21 août-2 septembre 1972
Treizième	Panama (Panama), 12-23 août 1974
Quatorzième	Lima (Pérou), 21-29 avril 1976
Quinzième	Panama (Panama), 8-19 août 1978
Seizième	La Havane (Cuba), 26 août-6 septembre 1980
Dix-septième	Managua (Nicaragua), 30 août-10 septembre 1982
Dix-huitième	Buenos Aires (Argentine), 6-15 août 1984
Dix-neuvième	Bridgetown (Barbade), 5-13 août 1986
Vingtième	Recife (Brésil), 2-7 octobre 1988
Vingt et unième	Santiago (Chili), 9-13 juillet 1990
Vingt-deuxième	Montevideo (Uruguay), 28 septembre-2 octobre 1992
Vingt-troisième	San Salvador (El Salvador), 29 août-2 septembre 1994
Vingt-quatrième	Asunción (Paraguay), 2-6 juillet 1996
Vingt-cinquième	Nassau (Bahamas), 16-20 juin 1998
Vingt-sixième	Mérida (Mexique), 10-14 avril 2000
Vingt-septième	La Havane (Cuba), 22-26 avril 2002
Vingt-huitième	Guatemala (Guatemala), 26-30 avril 2004
Vingt-neuvième	Caracas (Venezuela), 24-28 avril 2006
Trentième	Brasília (Brésil), 14-18 avril 2008
Trente et unième	Panama (Panama), 26 – 30 avril 2010
Trente-deuxième	Buenos Aires (Argentine), 26-30 mars 2012
Trente-troisième	Santiago (Chili), 6-9 mai 2014
Trente-quatrième	Mexico (Mexique), 29 février - 3 mars 2016

**RAPPORT DE LA TRENTE-QUATRIÈME SESSION DE LA  
CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET  
LES CARAÏBES**

Mexico (Mexique), 29 février - 3 mars 2016

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être, intégralement ou partiellement, reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé électronique, mécanique, photo-reprographique ou autre que ce soit sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation doit être adressée au Directeur des systèmes d'information de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie), et préciser l'objet et l'étendue de la reproduction.

©FAO 2016

# TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<b>RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS</b> .....	ii-iii
	<b>Paragraphes</b>
<b>I. Questions liminaires</b>	
Organisation de la Conférence régionale .....	1
Cérémonies inaugurales .....	2-3
Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur .....	4-5
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier .....	6-7
Déclaration du Directeur général de la FAO .....	8
Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO .....	9
Déclaration de la Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale .....	10
Déclaration du Président de la trente-troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	11
Déclaration du Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	12
<b>II. Questions relatives aux politiques et réglementations mondiales et régionales</b>	
Défis et perspectives de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes: des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable .....	14-22
Informations actualisées sur les activités du Comité de la sécurité alimentaire mondiale .....	23-24
Enjeux liés à la transformation du secteur rural dans la région Amérique latine et Caraïbes: mise en valeur du territoire rural, agriculture familiale, inclusion socioéconomique et innovation .....	25-31
Enjeux liés à l'utilisation durable des ressources naturelles, à la gestion des risques et à l'adaptation au changement climatique au titre du nouveau cadre afférent aux objectifs de développement durable dans la région Amérique latine et Caraïbes .....	32-37
<b>III. Questions relatives au Programme et au budget</b>	
Activités de la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes en 2014-2015, résultats et priorités de l'Organisation dans la région et examen stratégique régional .....	38-43
Décentralisation et réseau de bureaux décentralisés et Programme de travail de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	44-46
Résultats des consultations sous-régionales .....	47-50
Résumé des recommandations des commissions techniques régionales .....	51-59
<b>IV. Autres questions</b>	
Suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) .....	60-61
Date et lieu de la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	62
Signature d'accords .....	63-66
Manifestation spéciale. Les défis pour les petites îles des Caraïbes: tirer les conséquences des Orientations de Samoa .....	67
Manifestation parallèle sur le partenariat de la FAO et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour la sécurité alimentaire: applications nucléaires ayant un impact important sur le terrain .....	68
Manifestation spéciale. Manifestation spéciale: Agriculture et santé publique – pour une alimentation adéquate .....	69
Lancement de l'Année internationale des légumineuses .....	70-71
Déclaration de l'Observateur permanent du Saint-Siège auprès des organisations internationales sises à Rome .....	72
Déclaration de la Consultation des organisations de la société civile d'Amérique latine et des Caraïbes .....	73
Résolution des Ministres représentant le secteur agricole de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) à l'appui de Haïti .....	74
Recommandations issues du séminaire régional sur l'agroécologie en Amérique latine et dans les Caraïbes .....	75

## RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### Questions portées à l'attention du Conseil

Le Conseil est invité à examiner et à approuver les questions relatives au Programme et au budget.

#### **Questions relatives au Programme**

- Continuer à appuyer les groupes de travail sur l'agriculture familiale et sur la parité hommes-femmes, ainsi que le Plan de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'élimination de la faim à l'horizon 2025 (Plan SAN de la CELAC) (par. 38.a).
- Poursuivre et approfondir le travail concernant la coopération Sud-Sud et la mobilisation de ressources, le soutien apporté aux fronts parlementaires contre la faim, les pertes et les gaspillages de nourriture, le réseau régional de systèmes publics de commercialisation et d'approvisionnement de produits alimentaires et les plateformes de dialogue sur les politiques en faveur de l'agriculture familiale (par. 38.b).
- Reconnaître la nécessité de veiller à la continuité de la direction stratégique de l'Organisation et d'appuyer la procédure de planification stratégique en cours (par. 39).
- Appuyer les ajustements apportés aux initiatives régionales de l'exercice 2016-2017, à savoir: i) appui à l'initiative L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim; ii) agriculture familiale et mise en valeur du territoire rural; et iii) utilisation durable des ressources naturelles, gestion des risques de catastrophes et adaptation au changement climatique (par. 40).
- Renforcer la mise en œuvre des initiatives dans des domaines comme la pêche et l'aquaculture, les forêts, l'agroécologie et la diversification des cultures (par. 41).
- Tenir compte des défis exceptionnels à relever à Haïti et appuyer la poursuite d'activités spécifiques pour y répondre (par. 41).
- Tenir compte de l'examen stratégique effectué par la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes et prendre note des changements décelés dans les tendances et de son utilisation pour la planification des activités pour les quatre années suivantes (2018-2021) (par. 42).
- Reconnaître l'importance de la collaboration entre les trois organisations des Nations Unies sises à Rome et promouvoir des mécanismes de suivi et de coordination afin de faciliter le travail conjoint (par. 43).
- Intensifier la collaboration de la FAO avec la CEPAL et l'Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS) pour renforcer le processus de suivi des ODD dans la région (par. 43).
- Reconnaître qu'il est opportun d'actualiser la couverture des bureaux décentralisés de la FAO dans la région afin d'être en cohérence avec l'évolution des réalités et des tendances dans le monde et, partant, de concrétiser plus efficacement les objectifs stratégiques (par. 44).
- Souscrire, en général, aux principes proposés et aux critères généraux indiqués pour la révision de la couverture des bureaux de la FAO qu'avait avancés le Directeur général (par. 45).
- Examiner, dans le contexte de la décentralisation et du réseau de Bureaux décentralisés de la FAO, les changements recommandés pour la région Amérique latine et Caraïbes et suggérer, en tant que solutions viables que les États Membres pourraient envisager, la mise en place de bureaux à accréditations multiples, ou encore de bureaux de liaison et de partenariat (par. 46).
- Souscrire aux recommandations des sous-secteurs des forêts, de l'élevage, des pêches et de l'aquaculture approuvées par les Commissions techniques régionales - CFALC, CODEALC, COPESCAALC et COPACO (par. 53, 55, 57, 59).

### Questions portées à l'attention de la Conférence

La Conférence est invitée à examiner et à approuver les questions relatives aux politiques et réglementations mondiales et régionales.

#### **Questions relatives aux politiques et réglementations mondiales et régionales**

- Reconnaître l'intérêt du Programme de développement durable à l'horizon 2030 du Cadre d'action adopté par la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), ainsi que des engagements régionaux tels que l'initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025» et le Plan de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'élimination de la faim à l'horizon 2025, qui constituent un cadre de choix pour l'exécution du programme de travail de la FAO 2016-2017 dans la région (par. 15,16, 17,18).
- Souscrire à l'idée que la FAO appuie le renforcement des capacités de mise au point d'indicateurs et de systèmes d'information associés aux ODD, et de mise en valeur du rôle que peuvent jouer les forêts, la pêche et l'aquaculture s'agissant de lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (par. 19, 20, 21).
- Reconnaître qu'il est important de continuer à favoriser la création de mécanismes de coordination interinstitutions et de gouvernance propres à faciliter l'harmonisation des politiques et le dialogue entre gouvernements, société civile et secteur privé pour parvenir à une transformation socioéconomique du secteur rural, tout en préservant le rôle décisionnaire des États, et en prêtant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux populations autochtones (par. 26).
- Approuver les stratégies de coopération triangulaire Sud-Sud pour soutenir la mise en place de systèmes agroalimentaires durables et sains et contribuer à la réduction de la pauvreté rurale dans la région (par. 27).
- Exhorter à approfondir l'appui à des politiques différenciées en matière de pêche et d'aquaculture, en mettant un accent particulier sur la pêche artisanale, et s'agissant du secteur forestier et des populations les plus vulnérables qui dépendent des forêts (par. 28, 29).
- Reconnaître la nécessité de promouvoir des politiques en faveur de l'agriculture familiale et du développement rural dans une optique territoriale et agroécologique, en plaçant particulièrement l'accent sur l'articulation entre les politiques en matière de production durable et de consommation responsable, de gestion des risques de catastrophes, d'assurance agricole, d'assistance technique, de vulgarisation et de communication rurale, de protection sociale et d'emploi rural (par. 31).
- Exhorter la FAO à ménager des espaces de dialogue politique et d'échange de données d'expérience entre les pays de la région afin de promouvoir une meilleure articulation entre les activités concernant l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe naturelle (par. 32).
- Reconnaître la nécessité d'appuyer la prévention et l'atténuation des risques et la réponse aux événements climatiques ou humains extrêmes, y compris le renforcement de la résilience, en prêtant une attention particulière aux populations en situation de vulnérabilité (par. 33).
- Reconnaître qu'il est important d'appuyer les systèmes nationaux de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments et de mettre au point des programmes consolidant les efforts régionaux visant à prévenir, lutter contre et éradiquer les espèces envahissantes, les organismes nuisibles et les maladies (par. 34).
- Examiner les conclusions et recommandations émanant du Séminaire sur l'agroécologie et exhorter la FAO à continuer à travailler dans ce domaine (par. 37).

## INTRODUCTION ET COMPTE RENDU DES DÉBATS

### I. Questions liminaires

#### ***Organisation de la Conférence régionale***

1. La trente-quatrième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est réunie à Mexico du 29 février au 3 mars 2016. La Réunion des hauts fonctionnaires de la Conférence régionale a eu lieu le 29 février et le 1er mars (séance du matin), et la Réunion ministérielle du 1er mars (séance de l'après-midi) au 3 mars 2016. Y ont participé 32 États Membres, représentés par 25 ministres, 13 vice-ministres et d'autres hauts fonctionnaires en qualité de chefs de délégation.

#### ***Cérémonies inaugurales***

2. La Conférence a été inaugurée conjointement par S.E. M. Enrique Peña Nieto, Président des États-Unis du Mexique, et M. José Graziano da Silva, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le Président a rappelé l'engagement pris par son pays de vaincre la faim dans la région et souligné l'importance de la Conférence régionale s'agissant de continuer à progresser ensemble pour parvenir à un développement plus inclusif, qui contribue à l'élimination de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

3. La Réunion des hauts fonctionnaires a été ouverte par M. Raúl Benítez, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui a remercié le Gouvernement et le peuple des États-Unis du Mexique pour leur hospitalité, souhaité la bienvenue aux délégations des pays membres et rappelé l'importance du nouveau rôle joué par les conférences régionales dans l'orientation des activités de la FAO.

#### ***Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur***

4. La Conférence a élu à l'unanimité Président de la Conférence régionale M. José Eduardo Calzada, Ministre de l'agriculture, de l'élevage, du développement rural, de la pêche et de l'alimentation du Mexique, qui a remercié les participants de leur choix et souhaité la bienvenue aux délégués. La Conférence a également élu à la fonction de Vice-Président M. Godfrey Eneas, Ambassadeur Représentant permanent des Bahamas auprès de la FAO, et M. José Luis Molinas Vega, Ministre-Secrétaire exécutif du Secrétariat technique de planification du développement économique et social du Paraguay.

5. Les participants ont élu à l'unanimité à la fonction de Rapporteur M. Claudio Rozencwaig, Représentant permanent de la République argentine auprès de la FAO, et M. Julius Ross, Fonctionnaire au Ministère de l'agriculture, des terres et de la pêche d'Antigua-et-Barbuda.

#### ***Adoption de l'ordre du jour et du calendrier***

6. La Conférence a approuvé l'ordre du jour et le calendrier.

7. Elle a décidé que le porte-parole désigné par les organisations de la société civile pendant la consultation précédant la Conférence pourrait intervenir dans les débats selon l'ordre des demandes de parole. De cette manière, la Conférence a manifesté l'intérêt qu'elle portait à la participation de la société civile et des organisations non gouvernementales aux travaux de la FAO, un intérêt démontré par l'expérience menée lors de la trente-troisième conférence régionale tenue en 2014.

#### ***Déclaration du Directeur général de la FAO***

8. Dans la déclaration qu'il a prononcée devant la Conférence régionale, le Directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva, a rappelé les défis auxquels l'Amérique latine



et les Caraïbes étaient confrontées sur la voie des objectifs de développement durable. Il a souligné qu'il fallait consentir de nouveaux efforts pour préserver et améliorer les résultats obtenus en matière de lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, promouvoir des politiques favorisant l'agriculture familiale et le développement rural et impulser des stratégies d'adaptation au changement climatique, de gestion des risques et d'utilisation durable des ressources naturelles.

#### ***Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO***

9. M. Wilfred J. Ngirwa, Président indépendant du Conseil de la FAO, n'a pas pu participer à la session. Sa déclaration écrite a été mise à la disposition des délégués.

#### ***Déclaration de la Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale***

10. Mme Amira Daoud Hassan Gornass, Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), Ambassadrice et Représentante permanente de la République du Soudan auprès de la FAO, a fait état des progrès accomplis par le CSA au cours des deux dernières années, présenté certains des principaux sujets à l'ordre du jour et invité les divers acteurs à prendre part à ce processus.

#### ***Déclaration du Président de la trente-troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes***

11. M. Carlos Furche, Ministre de l'agriculture de la République du Chili, en sa qualité de Président de la trente-troisième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a fait valoir les progrès accomplis ces deux dernières années à la suite des accords conclus lors de la trente-troisième session, des progrès qui démontraient que la région Amérique latine et Caraïbes était fermement résolue à contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de la FAO et à l'amélioration de la position de la région dans un contexte international toujours plus complexe.

#### ***Déclaration du Président de la trente-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes***

12. M. José Eduardo Calzada, Secrétaire à l'agriculture, à l'élevage, au développement rural, à la pêche et à l'alimentation du Mexique, a souhaité la bienvenue aux participants, qu'il a remerciés de l'avoir choisi comme Président de la trente-quatrième conférence, et a souligné que la réunion faisait foi de l'engagement pris par la région en faveur du développement de l'agriculture, et plus particulièrement de l'agriculture familiale paysanne. Il a par ailleurs souligné combien il importait que toutes les parties prenantes établissent une collaboration constructive et appuient le développement agricole en milieu rural dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

## **II. Questions relatives aux politiques et réglementations mondiales et régionales**

13. La Conférence régionale a estimé que les défis à relever dans la région, en matière de politique, étaient les suivants:

- a) la sécurité alimentaire et nutritionnelle: des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aux objectifs de développement durable (ODD);
- b) la transformation du secteur rural: mise en valeur du territoire rural, agriculture familiale, inclusion socioéconomique et innovation;
- c) l'utilisation durable des ressources naturelles, la gestion des risques et l'adaptation au changement climatique au titre du nouveau cadre afférent aux objectifs de développement durable.

***Défis et perspectives de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes: des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable***

La Conférence régionale:

14. a reconnu que, même si de grands progrès avaient été accomplis, il fallait redoubler d'efforts afin d'offrir des possibilités de développement aux populations d'Amérique latine et des Caraïbes qui vivent encore dans l'extrême pauvreté et souffrent de la faim, d'obésité et d'autres formes de malnutrition;
15. a souligné l'importance que revêtait le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont les jalons concrets sont les objectifs de développement durable (ODD);
16. a rappelé l'intérêt du Cadre d'action adopté par la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), ainsi que des engagements régionaux, tels que l'initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025» et le Plan de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'élimination de la faim à l'horizon 2025, qui constituent un cadre de choix pour venir à bout de la faim et de la pauvreté dans la région en l'espace d'une génération;
17. a pris note de l'alignement des objectifs stratégiques et du cadre de résultats de la FAO sur les nouveaux objectifs de développement durable inscrits au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et a demandé instamment à l'Organisation à continuer de se concentrer sur la mise en œuvre du programme de travail en tenant compte des priorités des pays, au cours de l'exercice 2016-2017 et au-delà;
18. a demandé instamment à la FAO de poursuivre ses activités à l'appui de la concrétisation de ces engagements mondiaux et régionaux et de la mise en œuvre des politiques publiques y afférentes;
19. a demandé à la FAO d'intervenir en priorité dans les pays et les régions connaissant les situations les plus difficiles en matière de faim et de pauvreté rurale, en accordant une attention particulière aux cibles des nouveaux ODD;
20. a demandé instamment à la FAO d'aider les pays à renforcer leur capacités de mise au point d'indicateurs et de systèmes d'information associés aux ODD aux niveaux régional et national; elle a également invité les pays à renforcer leurs systèmes nationaux de statistiques et à fournir des informations actualisées;
21. a prié instamment la FAO de mettre en valeur le rôle que peuvent jouer les forêts, la pêche et l'aquaculture s'agissant de lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et de faciliter le commerce avec les consommateurs;
22. a exhorté la FAO à promouvoir, en collaboration avec d'autres organismes internationaux, des mécanismes qui soient de nature à faciliter le commerce intrarégional de produits agroalimentaires, halieutiques et aquacoles, et favoriser les liens avec les consommateurs.

***Informations actualisées sur les activités du Comité de la sécurité alimentaire mondiale***

La Conférence régionale:

23. s'est félicitée du rapport sur les activités du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pendant l'exercice 2014-2015, du programme de travail pluriannuel du Comité pour 2016-2017 et de la note d'orientation sur la manière dont devront être sélectionnées les activités futures du CSA;
24. a invité à promouvoir l'application des politiques dont le Comité était convenu, notamment les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, qui ont été récemment approuvés, et le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées, ainsi que d'autres instruments déjà utilisés

dans la région, tels que les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

***Enjeux liés à la transformation du secteur rural dans la région Amérique latine et Caraïbes: mise en valeur du territoire rural, agriculture familiale, inclusion socioéconomique et innovation***

La Conférence régionale:

25. a souligné la contribution de l'Initiative régionale sur l'agriculture familiale et la mise en valeur du territoire à l'innovation institutionnelle, sociale et technologique pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'élimination de la pauvreté rurale dans la région;

26. a invité instamment à continuer de favoriser la création de mécanismes de coordination interinstitutions et de gouvernance propres à faciliter l'harmonisation des politiques et le dialogue entre gouvernements, société civile et secteur privé pour parvenir à une transformation socioéconomique du secteur rural en Amérique latine et dans les Caraïbes, tout en préservant le rôle décisionnaire des États, et en prêtant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux populations autochtones;

27. a exhorté à renforcer les stratégies de coopération triangulaire Sud-Sud pour soutenir la mise en place de systèmes agroalimentaires durables et sains et contribuer à la réduction de la pauvreté rurale dans les pays et zones les plus vulnérables de la région;

28. a souligné combien il était important d'approfondir le travail en matière de pêche et d'aquaculture, en mettant l'accent particulièrement sur la pêche artisanale, dans l'optique d'une politique différenciée, compte tenu de la contribution importante que les ressources halieutiques et aquacoles apportent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en concourant à l'élimination de la faim et de la pauvreté;

29. a fait valoir que le secteur forestier et les populations dont les moyens de subsistance dépendent des forêts jouaient un rôle essentiel s'agissant de parvenir à un développement rural inclusif et durable;

30. a demandé à la FAO de renforcer les activités menées en matière de protection sociale en rapport avec le développement durable;

31. a recommandé aux pays de renforcer les politiques relatives à l'agriculture familiale et au développement rural dans une optique territoriale et agroécologique, en plaçant particulièrement l'accent sur l'articulation entre les politiques en matière de production durable et de consommation responsable, de gestion des risques de catastrophes, d'assurance agricole, d'assistance technique, de vulgarisation et de communication rurale, de protection sociale et d'emploi agricole et non agricole et les programmes de développement territorial, pour contribuer à l'accomplissement des ODD.

***Enjeux liés à l'utilisation durable des ressources naturelles, à la gestion des risques et à l'adaptation au changement climatique au titre du nouveau cadre afférent aux objectifs de développement durable dans la région Amérique latine et Caraïbes***

La Conférence régionale:

32. a demandé à la FAO de ménager des espaces de dialogue politique entre les pays de la région pour définir en concertation des mesures favorisant une meilleure articulation entre les différentes interventions concernant l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe naturelle, grâce à l'échange de connaissances théoriques et pratiques, notamment de l'expérience acquise, des savoir-faire et des technologies;

33. a souligné qu'il fallait, conformément aux dispositions du Cadre de Sendai 2015-2030, compléter, à l'échelle régionale, le soutien que l'Organisation apporte aux pays au niveau national, en matière de prévention et d'atténuation des risques et de réponse aux événements

climatiques ou humains extrêmes, y compris le renforcement de la résilience, en prêtant une attention particulière aux populations en situation de vulnérabilité, comme les petits exploitants, les pêcheurs artisanaux, les sylviculteurs et les producteurs de l'agriculture familiale, les femmes, les jeunes et les populations autochtones;

34. a préconisé que les systèmes nationaux de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments continuent à être renforcés et que des programmes consolidant les efforts régionaux de prévention, de contrôle et d'éradication des espèces envahissantes, des organismes nuisibles et des maladies soient mis au point;

35. a demandé instamment à la FAO de continuer à œuvrer à la définition d'orientations concernant la formulation de politiques écosystémiques favorisant l'agriculture, la pêche et l'aquaculture durables dans leurs trois dimensions – sociale, économique et environnementale – en se fondant sur l'expérience pratique acquise par les différents pays et de promouvoir la mise au point d'un programme de portée régionale pour le partage de cette expérience;

36. a appelé instamment la FAO à prêter une plus grande attention à l'importance que revêtent les forêts et les plantations forestières en matière de gestion des risques et d'adaptation au changement climatique;

37. a pris note des conclusions et recommandations émanant du Séminaire sur l'agroécologie et a exhorté la FAO à continuer à travailler dans ce domaine.

### **III. Questions relatives au Programme et au budget**

#### ***Activités de la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes en 2014-2015, résultats et priorités de l'Organisation dans la région et examen stratégique régional***

La Conférence régionale:

38. s'est déclarée satisfaite des activités menées et des résultats obtenus en 2014 et 2015 s'agissant de relever les défis régionaux, en particulier par le biais des trois initiatives régionales adoptées lors de la trente-troisième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes;

- a) a pris acte de l'appui apporté par la FAO aux groupes de travail sur l'agriculture familiale et sur la parité hommes-femmes ainsi qu'au Plan de la CELAC pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'élimination de la faim à l'horizon 2025, et a appelé la FAO à continuer à œuvrer dans ce sens;
- b) s'est félicitée du travail accompli dans le domaine de la coopération Sud-Sud et de la mobilisation de ressources, du soutien apporté aux fronts parlementaires contre la faim pour la création de cadres législatifs en faveur du droit à l'alimentation, de la contribution à une stratégie régionale de lutte contre les pertes et les gaspillages de nourriture, de l'impulsion donnée au réseau régional de systèmes publics de commercialisation et d'approvisionnement de produits alimentaires et, enfin, de l'appui prêté à des plateformes de dialogue sur les politiques de promotion de l'agriculture familiale comme la Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale et les comités nationaux sur l'agriculture familiale;

39. a souligné qu'il fallait veiller à la continuité de la direction stratégique de l'Organisation et a accueilli favorablement le processus de planification stratégique en cours; a pris note de l'alignement complet entre les nouveaux objectifs de développement durable (ODD) inscrits au Programme de développement durable à l'horizon 2030, d'une part, et les objectifs stratégiques de la FAO, d'autre part;

40. s'est dite favorable aux ajustements apportés aux initiatives régionales de l'exercice 2016-2017, et a appelé à la mobilisation de ressources de coopération technique, à savoir: i) appui à l'initiative L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim; ii) agriculture

familiale et mise en valeur du territoire rural; et iii) utilisation durable des ressources naturelles, gestion des risques de catastrophes et adaptation au changement climatique;

41. a pris note qu'il était nécessaire d'approfondir la mise en œuvre des initiatives dans des domaines comme la pêche et l'aquaculture, les forêts, l'agroécologie et la diversification des cultures; a pris acte des défis exceptionnels à relever à Haïti et a recommandé que des activités spécifiques continuent à être menées pour y répondre;

42. s'est félicitée de l'examen stratégique effectué par la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes et a pris note des changements décelés dans les tendances et de son utilisation pour la planification des activités pour les quatre années suivantes (2018--2021);

43. a reconnu l'importance de la collaboration entre les trois organisations des Nations Unies sises à Rome et a appelé instamment la FAO à travailler de concert avec celles-ci dans la lutte contre la faim et la pauvreté rurale; elle a appelé en outre la FAO à intensifier sa collaboration avec la CEPAL et l'Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS) pour renforcer le processus de suivi des ODD; elle a également appelé la FAO à mettre en place un mécanisme de suivi des programmes de pair avec d'autres organismes internationaux, afin de faciliter la coordination entre les différentes institutions.

### ***Décentralisation et réseau de bureaux décentralisés et Programme de travail de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes***

La Conférence régionale:

44. a reconnu qu'il était opportun d'actualiser la couverture des bureaux décentralisés de la FAO dans la région afin d'être en cohérence avec l'évolution des réalités et des tendances dans le monde et, partant, de concrétiser plus efficacement les objectifs stratégiques;

45. a souscrit, en général, aux principes proposés et aux critères généraux indiqués pour la révision de la couverture des bureaux de la FAO qu'avait avancés le Directeur général;

46. a examiné les changements recommandés pour la région Amérique latine et Caraïbes et a suggéré que certaines formules constituaient des solutions viables que les États Membres pourraient envisager, comme la mise en place de bureaux à accréditations multiples relevant d'un représentant de la FAO en poste dans un autre pays, ou encore les bureaux de liaison et de partenariat garantissant la mise en œuvre d'un programme de coopération en comptant sur des ressources à long terme et plus prévisibles et susceptibles à leur tour de créer des synergies entre les activités prévues et de favoriser la mobilisation de ressources supplémentaires auprès d'autres éventuels donateurs intéressés.

### ***Résultats des consultations sous-régionales***

47. Les trois sous-régions ont confirmé les résultats attendus et les priorités définies pour l'exercice biennal 2016-2017; chacune d'entre elles a fait part des éléments spécifiques la concernant:

48. La sous-région des Caraïbes:

- a) a dit appuyer le programme mis en place par la FAO au cours du dernier exercice et a demandé que d'autres thèmes et secteurs qui n'avaient pas encore été abordés soient traités;
- b) a souligné l'importance de trois domaines de travail généraux planifiés par la FAO dans la sous-région pour l'exercice suivant, à savoir la gestion du changement climatique et des risques de catastrophes, ainsi que d'autres questions, telles que les données et statistiques pour une meilleure appréciation des indicateurs et les différentes mesures de commercialisation afin de faciliter l'accès de tous aux marchés;
- c) a insisté sur les caractéristiques particulières dont il faudra tenir compte à l'heure de relever les défis liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les petits pays –

en majorité insulaires – des Caraïbes et a préconisé que ces défis soient relevés dans le contexte des cadres de programmation par pays fixés avec la FAO, des objectifs stratégiques de l'Organisation et d'autres cadres de politique générale pertinents; dans ce contexte, elle a appelé à mettre davantage l'accent sur les alliances entre les différents acteurs au sein de la sous-région et en dehors de celle-ci pour créer des synergies, mobiliser des ressources et obtenir un impact maximal;

- d) a souligné qu'il importait de continuer à considérer Haïti comme un cas particulier, et a rappelé qu'il était important de mettre en place une assistance programmatique plus étendue et d'assurer une meilleure coordination et mobilisation de ressources pour les secteurs alimentaire et agricole, afin de faire reculer l'insécurité alimentaire dans certaines zones du pays.

#### 49. La sous-région Amérique centrale:

- a) a souscrit aux trois domaines prioritaires pour le secteur de la coopération technique de la FAO: i) sécurité alimentaire et nutritionnelle, ii) agriculture familiale et développement du territoire, iii) gestion durable des ressources naturelles, gestion des risques et adaptation au changement climatique; dans le cadre de ces trois domaines prioritaires, les questions suivantes ont été mises en exergue:
  - a. les banques alimentaires, l'éducation nutritionnelle et la lutte contre la malnutrition, le renforcement des systèmes d'information et de statistique, la réduction des pertes après récolte et l'appui aux programmes de pêche artisanale;
  - b. les politiques et programmes de soutien aux communautés rurales pour en favoriser l'enracinement et pour réduire l'exode rural, renforcer l'insertion sociale et économique des jeunes, des femmes rurales et des peuples autochtones dans les programmes de développement du territoire, renforcer les systèmes de production agroécologique, appuyer les programmes de pêche et d'aquaculture, renforcer la recherche et l'innovation technologique, notamment par la collaboration entre des universités centraméricaines, favoriser la coordination et l'articulation institutionnelle pour le développement territorial;
  - c. les systèmes d'irrigation des petits exploitants, le renforcement de la gestion des risques et des systèmes d'alerte rapide face aux risques climatiques et sanitaires, le renforcement de l'accès des agriculteurs à des formules d'assurance agricole, le maintien du soutien apporté pour l'amélioration de la résilience des populations touchées par des phénomènes climatiques dans les pays du «couloir sec» d'Amérique centrale, la mise en œuvre de directives volontaires relatives à l'accès responsable aux terres, aux forêts et à la pêche;
- b) a souligné l'importance de la collaboration interinstitutions que la FAO promeut avec d'autres organismes, comme le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), l'Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA), le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), le Conseil agricole d'Amérique centrale (CAC), l'Organisation du secteur des pêches et de l'aquaculture de l'isthme centraméricain (OSPESCA) et le Parlement centraméricain (PARLACEN).

#### 50. La sous-région Amérique du Sud:

- a) a reconnu les progrès accomplis dans la sous-région en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et réaffirmé son engagement pour l'éradication de la faim, de la pauvreté et de la malnutrition sous toutes ses formes, y compris le surpoids et l'obésité, ainsi que de leurs causes structurelles, notamment le manque d'équité

socio-économique et culturelle, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030;

- b) a demandé instamment à la FAO de contribuer à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier en procédant au suivi des activités entreprises en vue des objectifs de développement durable (ODD), et de faciliter à cet effet la mise au point de systèmes de mesure et de suivi appropriés;
- c) a reconnu le rôle fondamental que la FAO jouait dans la sous-région, ainsi que le travail important qu'elle avait mené au cours de l'exercice 2014-2015, et a appelé l'Organisation à poursuivre ses efforts pour parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à une stratégie d'appui qui prenne en compte la diversité existante; elle a souligné en outre l'importance que revêtait la coopération Sud-Sud et les différentes initiatives inter-régionales, comme Petrocaribe et la Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale (REAF) du Mercosur, et a appelé à renforcer celles-ci en prenant en compte les défis actuels, tels que le changement climatique et la menace que font peser les organismes nuisibles, notamment au plan phytosanitaire;
- d) a appelé instamment la FAO à renforcer ses activités en matière de gestion des ressources naturelles, en particulier des ressources forestières et halieutiques, en agissant dans le domaine du changement climatique, de la gestion des risques associés aux forêts, à la pêche – notamment la pêche artisanale – et à l'aquaculture, suivant la perspective du développement durable et des écosystèmes, selon une approche régionale de la gouvernance en matière de questions halieutiques et forestières;
- e) a réaffirmé son engagement en faveur de l'agriculture familiale, paysanne et autochtone et de l'agriculture urbaine et péri-urbaine, et a jugé nécessaire de mettre en avant la démocratisation des systèmes et l'élargissement des réseaux d'approvisionnement, y compris dans le domaine de la production biologique, agroécologique, halieutique et aquacole, en favorisant des modèles permettant une meilleure distribution des bénéfices entre les petits producteurs et les consommateurs;
- f) a recommandé de prêter attention aux subventions excessives accordées par les pays développés à la pêche, qui ont pour effet une surpêche dans la région et une affectation aux ressources halieutiques et aquacoles.

### ***Résumé des recommandations des commissions techniques régionales***

La Conférence régionale:

51. a réaffirmé le rôle central que jouait la FAO au sein des secrétariats techniques des différentes commissions régionales et a recommandé que soient améliorés les mécanismes de communication et d'information sur les conclusions et recommandations des commissions; s'est félicitée des recommandations formulées par la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC), la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEALC), la Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COPESCAALC) et la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) et a insisté sur la contribution importante que les forêts, l'élevage, la pêche et l'aquaculture apportaient à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, ainsi qu'au renforcement des moyens d'existence des populations, en particulier ceux des petits exploitants agricoles, femmes et hommes;

52. a reconnu que malgré le ralentissement du recul du couvert forestier dans la région Amérique latine et Caraïbes, le déboisement et la dégradation des forêts constituaient toujours un sujet de préoccupation et demeuraient l'un des principaux problèmes environnementaux auxquels la région devait faire face;

53. a souscrit à la recommandation de la CFALC concernant la nécessité d'analyser la contribution économique et les effets externes des forêts, y compris des systèmes agricoles associant l'élevage et les forêts, dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture familiale et de la mise en valeur du territoire, de l'utilisation durable des ressources naturelles, de l'adaptation au changement climatique et de la gestion des risques; a également invité à encourager l'élaboration de programmes intersectoriels intégrant les questions forestières, environnementales et agricoles, dans le cadre d'une approche globale de la mise en valeur du territoire, et a recommandé de faciliter l'accès aux marchés internationaux pour les produits agricoles issus de systèmes durables;

54. a souligné les possibilités qu'offrait la région face à l'augmentation de la demande mondiale d'œufs, de viande et de produits laitiers et aux défis encore à relever, afin que les différents acteurs du secteur de l'élevage puissent en tirer parti sans exclusive;

55. s'est félicitée de la recommandation du Groupe Amérique centrale de la CODEALC concernant la nécessité de contribuer au renforcement de la gouvernance dans les pays, afin d'étayer les efforts déployés pour renforcer les politiques mises en place dans divers domaines: développement durable de l'élevage, production animale familiale et programmes de prévention et d'éradication des maladies transfrontières et de lutte contre ces maladies; à cet égard, la Conférence régionale a invité à envisager d'apporter un appui aux instances déjà existantes, telles que le groupe de la CELAC pour l'agriculture familiale, les comités nationaux d'agriculture familiale et les mécanismes de coopération Sud-Sud; enfin, elle a recommandé de renforcer, en collaboration avec l'Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA) et l'OIE, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et d'autres organismes compétents, les mécanismes d'établissement des coûts d'opportunité de la lutte contre les maladies transfrontières et des zoonoses, afin de hiérarchiser les investissements et les financements en faveur des programmes de prévention et d'éradication des maladies transfrontières d'intérêt régional et de lutte contre ces maladies;

56. a noté que, malgré la surexploitation actuelle des ressources halieutiques de la région, il serait néanmoins possible d'augmenter la production et de renforcer la contribution du secteur des pêches à la sécurité alimentaire, aux revenus et aux moyens d'existence en investissant dans la gestion des pêches régionales et dans le développement de l'aquaculture;

57. a reconnu les améliorations obtenues au niveau du fonctionnement et de l'efficacité de la COPACO, ainsi que le renforcement de la collaboration de la Commission avec le Mécanisme régional des pêches des Caraïbes (CRFM) et l'Organisation du secteur des pêches et de l'aquaculture de l'isthme centraméricain (OSPESCA); a également pris note des avantages que la région pourrait tirer de la transformation de la COPACO en une organisation régionale de gestion des pêches (ORGP) et elle est convenue qu'une ORGP pourrait permettre de créer des synergies très positives entre les Membres et d'améliorer ainsi l'efficacité de la coopération régionale en matière de pêche; a demandé d'étudier la possibilité d'allouer les ressources nécessaires pour financer le processus de transformation de la COPACO en une ORGP si les Membres devaient en décider ainsi lors de la seizième réunion de la Commission;

58. a noté que l'aquaculture était pratiquée à différentes échelles dans la plupart des pays de la région et qu'elle apportait une importante contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'élimination de la pauvreté, à la création d'emplois et à la dynamisation des économies territoriales;

59. a souscrit aux recommandations de la COPESCAALC concernant la nécessité de renforcer l'aide accordée aux pays aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques misant sur la pêche et l'aquaculture pour mieux valoriser le territoire rural, et cela en inscrivant ces secteurs dans le Plan de la CELAC pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'élimination de la faim. La Conférence régionale s'est également déclarée favorable à la diffusion des directives d'application volontaire sur la pêche artisanale et des directives de la FAO sur l'aquaculture, et à la fourniture d'une assistance aux fins de la mise en application de



ces instruments dans les pays de la région, et a appuyé le renforcement des systèmes de vulgarisation en matière de pêche et d'aquaculture et des processus d'association et d'organisation des pêcheurs et des aquaculteurs. Elle a également demandé une assistance technique aux pays Membres en matière de mesures de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Enfin, elle est convenue de la nécessité d'accorder une attention prioritaire à l'appui au renforcement des systèmes de contrôle et de sécurité sanitaires des produits de la pêche et de l'aquaculture, des mécanismes de suivi, de contrôle et de surveillance visant à assurer une utilisation durable des ressources, des instruments propres à améliorer la capacité d'adaptation des communautés de pêcheurs et d'aquaculteurs aux effets du changement climatique, ainsi qu'à l'élaboration de stratégies nationales et régionales visant à encourager la consommation de poisson et autres produits aquatiques, en misant notamment sur l'inclusion de ces produits dans les programmes d'alimentation scolaire et les programmes d'achats publics.

#### **IV. Autres questions**

##### ***Suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)***

60. La Conférence a pris note du rapport de suivi relatif à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) dont la réunion en novembre 2014 à Rome a été fructueuse puisque, notamment, les participants ont adopté par acclamation la Déclaration de Rome sur la nutrition ainsi que le Cadre d'action correspondant. La Conférence a invité instamment la FAO à continuer à aider les pays dans la mise en œuvre et le suivi de ces instruments. Elle a en outre pris acte des mesures complémentaires qui ont été adoptées depuis lors et qui visent à renforcer la prise en compte de la question de la nutrition dans les organes et les structures de la FAO, à obtenir l'approbation des conclusions de la CIN2 par l'Assemblée générale des Nations Unies et l'adoption de la Décennie d'action pour la nutrition et à améliorer la coordination et la collaboration entre les organismes dans le domaine de la nutrition, y compris sur les questions du surpoids et de l'obésité.

61. La Conférence a examiné la recommandation invitant les partenaires à verser des contributions volontaires pour soutenir les activités que la FAO mène dans la région en matière de nutrition.

##### ***Date et lieu de la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes***

62. La Conférence a exprimé sa gratitude au Gouvernement des Bahamas pour son offre généreuse d'accueillir la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes en 2018 et a recommandé que cette proposition soit acceptée.

##### ***Signature d'accords***

63. L'Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS) et la FAO ont signé un accord-cadre de coopération technique dont l'objectif principal est l'échange de connaissances et la coopération technique sur des questions liées à l'agriculture, l'alimentation et la santé, mais qui vise également à encourager conjointement l'application d'une partie des recommandations formulées lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2).

64. Un mémorandum d'accord entre Consumers International et la FAO a été signé pour favoriser l'élaboration, la promotion et le renforcement des actions conjointes et des projets visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment en contribuant à concrétiser intégralement le droit à une alimentation adéquate partout dans le monde.

65. Le Pérou et la FAO ont signé un mémorandum d'accord relatif à la promotion de la coopération Sud-Sud triangulaire, dont l'objectif est de contribuer au renforcement des

capacités et de favoriser l'échange d'informations, de connaissances, de données d'expérience, de technologies et de services de pays tiers, ainsi que l'accès à ceux-ci.

66. Dans le cadre de la réunion des délégués et des ministres des pays d'Amérique centrale, l'Organisation du secteur des pêches et de l'aquaculture de l'isthme centraméricain (OPESCA), membre du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), et la FAO ont signé un Protocole d'intention, dont l'objectif est la coopération et la coordination d'interventions régionales en faveur du développement de la pêche et de l'aquaculture dans les pays du SICA.

***Manifestation spéciale. Les défis pour les petites îles des Caraïbes: tirer les conséquences des Orientations de Samoa***

67. Les délégués ont salué la tenue de cette manifestation spéciale dans le cadre de la Conférence régionale de la FAO et ont pris note de la feuille de route relative aux Orientations de Samoa (paragraphe 61). Ils ont remercié le Directeur général de la FAO d'avoir renouvelé et renforcé son engagement en faveur des Orientations de Samoa et ont salué le rôle de chef de file exercé par la FAO, le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies et le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, aux fins de l'instauration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Enfin, ils ont prié instamment la FAO de continuer à considérer ces États comme petits et vulnérables dans le contexte des résultats des Orientations de Samoa, de la COP21 et des ODD, et en vue de définir et de mettre en œuvre un traitement différencié qui tienne compte de leur singularité dans la région Amérique latine et Caraïbes.

***Manifestation parallèle sur le partenariat de la FAO et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour la sécurité alimentaire: applications nucléaires ayant un impact important sur le terrain***

68. La manifestation, de caractère essentiellement technique, avait pour objectif l'échange de propositions de collaboration entre la FAO, l'AIEA et les pays participant à la Conférence, s'agissant de l'utilisation et de l'application des techniques nucléaires à l'appui de la sécurité alimentaire dans la région.

***Manifestation spéciale: Agriculture et santé publique – pour une alimentation adéquate***

69. Un dialogue de haut niveau a été favorisé, avec la participation de l'OPS/OMS et de *Consumers International*; il s'agissait d'améliorer la visibilité et la compréhension des progrès et des engagements associés au programme pour l'après-2015 et à la Conférence internationale sur la nutrition, dans les domaines de l'agriculture et de la nutrition afin de combattre la malnutrition sous toutes ses formes.

***Lancement de l'Année internationale des légumineuses***

70. La manifestation a été présidée par M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO, et M. José Calzada Roviroso, Ministre de l'agriculture, du développement rural, de la pêche et de l'alimentation (SAGARPA) du Mexique. Il a été souligné que l'Année internationale avait principalement pour objet de promouvoir les légumineuses et le rôle fondamental qu'elles jouent dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, du fait qu'elles contribuent à la production durable et constituent une source de revenus et de nourriture pour des millions d'exploitants agricoles familiaux.

71. La Conférence régionale a demandé à la FAO d'entamer des consultations et des travaux préparatoires en vue de l'établissement d'une Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales.

***Déclaration de l'Observateur permanent du Saint-Siège auprès des organisations internationales sises à Rome***

72. Mgr Fernando Chica Arellano a communiqué un message de Sa Sainteté le pape François à la Conférence régionale, dans lequel celui-ci souligne combien il est important d'œuvrer de concert avec les communautés qui sont en situation de grande vulnérabilité afin de relever les défis en rapport avec la faim et la pauvreté dans la région. Il a en outre insisté sur la nécessité de bâtir une société qui soit davantage sensible au sort des exclus, plus juste et plus viable à long terme.

***Déclaration de la Consultation des organisations de la société civile d'Amérique latine et des Caraïbes***

73. La Conférence régionale est convenue de publier, à titre de document d'information, la déclaration de la Consultation des organisations de la société civile d'Amérique latine et des Caraïbes adressée à la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO. Cette consultation s'est tenue les 19 et 20 février 2016, à Panama (annexe C).

***Résolution des Ministres représentant le secteur agricole de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) à l'appui de Haïti***

74. À la fin de la Conférence régionale, les ministres et chefs de délégations des pays de la CARICOM ont approuvé une Déclaration dans laquelle ils s'engagent à œuvrer ensemble à lutter contre la faim, la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dont souffre la population haïtienne, et les participants sont convenus d'inclure la Résolution dans le rapport de la Conférence régionale (annexe B).

***Recommandations issues du séminaire régional sur l'agroécologie en Amérique latine et dans les Caraïbes***

75. La Conférence régionale est convenue de publier, à titre de document d'information, les recommandations issues du séminaire régional sur l'agroécologie en Amérique latine et dans les Caraïbes qui a eu lieu à Brasilia (Brésil), du 24 au 26 juin 2015 (annexe D).

### Groupes de discussion thématiques

Quatre groupes de discussion thématiques ont été organisés au cours de la réunion ministérielle afin de définir des orientations en matière de politiques et d'échanger des points de vue et des données d'expérience entre les pays sur les problèmes mis en avant dans les documents de travail présentés par la FAO à la Conférence. Les principales conclusions dégagées dans chacun des groupes de discussion sont présentées ci-après:

- a) Groupe de discussion sur les *Enjeux et perspectives en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région Amérique latine et Caraïbes: des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable*. Mme Samantha Marshall, Ministre du développement social d'Antigua-et-Barbuda, Mme Vanessa Rubio Márquez, Sous-Secrétaire du Ministère du développement social des États-Unis du Mexique, M. Voldrack Ludwig Jaoentshke, Vice-Ministre des affaires étrangères du Nicaragua; M. José Molinas Vega, Ministre et Secrétaire exécutif du Secrétariat technique de la planification et du développement économique et social du Paraguay.

Les membres du Groupe ont réaffirmé que la volonté politique était essentielle pour promouvoir et coordonner les différentes initiatives visant à réduire la pauvreté, la faim et la malnutrition et pour harmoniser l'action aux niveaux national et international. Ils ont souligné qu'il importait de donner la priorité aux efforts visant à renforcer les capacités d'évaluation de la pauvreté et de la sécurité alimentaire dans leurs multiples dimensions, à l'aide d'indicateurs, afin notamment d'améliorer le ciblage, l'efficacité et l'incidence des politiques publiques. Les membres ont fait valoir le rôle qu'une agriculture plus inclusive et plus durable pouvait jouer en faveur d'un développement économique et social équilibré. À cet égard, il a été demandé instamment à la FAO de continuer d'aider les pays à recenser et à promouvoir des instruments propres à favoriser la coordination et la convergence des politiques de protection sociale et le renforcement des capacités productives dans le secteur de l'agriculture familiale selon une approche inclusive et territoriale.

- b) Groupe de discussion sur les *Enjeux liés à la transformation du secteur rural dans la région Amérique latine et Caraïbes: mise en valeur du territoire rural, agriculture familiale, inclusion économique et sociale et innovation*. Mme Marisa Bircher, Secrétaire du Ministère de l'agro-industrie de l'Argentine; M. Gaspar Vega, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'agriculture, de la pêche, des forêts, de l'environnement et du développement durable du Belize; M. César Hugo Cocarico Yana, Ministre du développement rural et des terres de la Bolivie; M. Patrus Ananías, Ministre du développement agricole du Brésil; M. Oreste Ortez, Ministre de l'agriculture et de l'élevage d'El Salvador.

Les participants ont souligné l'importance que revêt la petite agriculture familiale pour l'alimentation dans la région, l'intérêt qu'elle présente sur les plans social et économique et le potentiel qu'elle offre s'agissant d'améliorer les conditions de vie en milieu rural et de les rendre plus dignes. Ils ont insisté sur la nécessité d'élaborer des politiques différenciées qui permettent de relever les principaux défis auxquels le secteur est confronté, notamment les risques liés au changement climatique, les difficultés d'accès à la formation et l'application de techniques durables. À cette fin, il faut continuer à promouvoir des stratégies globales propres à favoriser l'accès à la terre, l'adaptation au changement climatique, le renforcement des chaînes de valeur et l'accès aux marchés de proximité et aux marchés internationaux, tout en misant sur de nouvelles initiatives telles que la promotion de l'agroécologie. Enfin, les participants ont reconnu l'importance que revêt l'initiative régionale de la FAO pour l'agriculture familiale et la mise en valeur du territoire rural en tant que mécanisme nécessaire à l'avancement des stratégies indiquées et ils ont invité à continuer de promouvoir les

plateformes de dialogue sur les politiques en faveur de l'agriculture familiale au niveau national, telles que le groupe de la CELAC pour l'agriculture familiale et la Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale du Mercosur.

- c) Groupe de discussion sur les *Enjeux liés à l'utilisation durable des ressources naturelles, à la gestion des risques et à l'adaptation au changement climatique au titre du nouveau cadre afférent aux objectifs de développement durable dans la région Amérique latine et Caraïbes*. M. Cesar Sotomayor, Vice-Ministre de l'agriculture et de l'irrigation du Pérou; M. Jacobo Paz Bodden, Secrétaire d'État à l'agriculture et à l'élevage du Honduras; M. Daniel Ortega, Ministre de l'environnement de l'Équateur; M. Luis Felipe Arauz Cavallini, Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica.

Les participants ont souligné que le bon emploi et la bonne gestion des ressources naturelles étaient importants pour la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils ont insisté sur la nécessité d'élaborer des politiques intégrées propres à favoriser la modernisation des modes d'exploitation des sols, des forêts, de l'eau et des ressources hydriques en général, dans une perspective transversale d'adaptation au changement climatique, et ont indiqué que, s'agissant de guider l'innovation et de favoriser l'utilisation efficace des ressources naturelles, un certain nombre d'initiatives nationales témoignaient de l'importance d'une action commune de la part des gouvernements, de la FAO, des organisations de producteurs et d'autres organisations internationales et organismes de coopération internationale. Les participants ont aussi souligné qu'il fallait intégrer la gestion des risques et la résilience aux politiques nationales et aux programmes de la FAO, et mettre particulièrement l'accent sur la capacité d'intervention en cas de catastrophe. Les effets du changement climatique ont un caractère transversal dans la région, mais certains pays sont plus vulnérables, en particulier les États insulaires des Caraïbes, auxquels une attention particulière doit donc être accordée. Les participants ont par ailleurs insisté sur l'importance de la coopération Sud-Sud en matière de recherche, aux fins de l'élaboration de politiques de lutte contre le changement climatique efficaces.

- d) Groupe de discussion sur le thème *Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire au service de l'élimination de la faim, de la lutte contre la pauvreté et du développement durable dans la région Amérique latine et Caraïbes*. Les débats se sont déroulés en deux séances. Lors de la première, les participants ont analysé les principales initiatives et chances à saisir en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire dans la région. Étaient présents M. Mario Arvelo, Ambassadeur Représentant permanent de la République dominicaine auprès des organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome, M. José Miguel Rodríguez de Armas, Vice-Ministre de l'agriculture de la République de Cuba, et Mme Rosa Herrera, Directrice exécutive de l'Agence péruvienne de coopération internationale (APCI).

Les participants à la première séance ont constaté que des mécanismes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire novateurs continuaient à être mis en place dans la région, dont, notamment, les initiatives prises dans le domaine de la sécurité alimentaire sous l'impulsion du Mexique, du Venezuela, du Brésil, du Chili et du Pérou. Ils ont par ailleurs pris note que le Plan de la CELAC pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'élimination de la faim constituait un important instrument de nature à approfondir ces actions. L'attention a été appelée en particulier sur le fait qu'il fallait que ce type de coopération soit développé dans les pays où l'on trouve encore un pourcentage élevé de la population en situation d'insécurité alimentaire, notamment à Haïti et dans les pays du «couloir sec» d'Amérique centrale. La possibilité de créer un fonds régional de contributions volontaires qui serait alimenté par les pays et par d'autres partenaires, publics et privés, afin de faciliter l'échange Sud-Sud, a été mentionnée. Les participants ont appelé la communauté internationale, le système des Nations Unies et le secteur privé à intensifier les efforts pour obtenir des ressources publiques et privées afin de renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération

triangulaire pour relever les défis auxquels étaient confrontés les pays de la région. Ils ont fait valoir combien la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire étaient importantes en ceci qu'elles constituaient un mécanisme complémentaire de la coopération Nord-Sud, qui contribuait à la réduction de la pauvreté rurale et favorisait le développement durable, et ils ont approuvé la mise en œuvre du Plan de la CELAC pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ensuite, a eu lieu la séance sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le «couloir sec» d'Amérique centrale. Y ont participé M. José Graziano Da Silva, Directeur général de la FAO, M. Felipe Orellana, Vice-Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation du Guatemala, M. Miguel Ruiz-Cabañas, Sous-Secrétaire chargé des affaires multilatérales et des droits de l'homme, ainsi que M. Bruno Figueroa, tous deux du Secrétariat des relations extérieures du Mexique, M. Miguel Barreto, Directeur régional du Programme alimentaire mondial (PAM), M. Joaquín Lozano, Directeur régional du Fonds international de développement agricole (FIDA), et Mme Gloria Abrahm, Représentante de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) au Mexique.

La réunion consacrée au «couloir sec» de la Mésio-Amérique a été l'occasion d'une réflexion sur les caractéristiques de ce phénomène climatique, notamment sous l'angle écologique et écosystémique, et en particulier sur les incidences socioéconomiques et culturelles. Le groupe de discussion a souligné qu'il fallait se pencher d'urgence sur la problématique de ce phénomène, compte tenu des conséquences considérables sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vivant dans cette zone, et il a évoqué le risque d'aggravation de la situation. Il a pris acte des efforts faits par les pays et a souligné qu'il était important de réunir la communauté internationale à Rome pour la sensibiliser à la complexité de cette question, en soulignant le rôle primordial et moteur des gouvernements des pays du couloir de la sécheresse et en mettant en avant l'intérêt d'une collaboration entre les trois organisations internationales sises à Rome, des institutions de coopération internationale, d'autres organismes internationaux et des pays dotés de capacités dans ce domaine. Ils ont précisé que la capacité d'adaptation et le renforcement de la résilience des populations touchées devait être le dénominateur commun de toute intervention dans le couloir sec d'Amérique centrale.

**Résolution des ministres de l'agriculture et délégués des États membres de la CARICOM, par laquelle ils s'engagent à joindre et harmoniser leurs efforts contre la faim chronique et la pauvreté et en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au profit des Haïtiens**

Nous, Ministres de l'agriculture des États Membres de la **CARICOM**, ayant participé à la Conférence régionale de la **FAO** pour l'Amérique latine et les Caraïbes, réunie à Mexico (Mexique), en sa trente-quatrième session, du 29 février au 4 mars 2016, compte tenu du fait que les graves difficultés que traverse Haïti ont été maintes fois soulevées au cours des séances plénières de la Conférence, avons décidé de rencontrer l'Ambassadeur de la République d'Haïti au Mexique, M. Guy G. Lamothe, et de nous entretenir avec lui très ouvertement de la question haïtienne, afin de suggérer à la Conférence des mesures susceptibles de contribuer à réduire la faim chronique, la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au sein de la population haïtienne;

Conscients du fait que, la République d'Haïti étant membre de la **CARICOM**, les autres membres de la Communauté doivent, autant que possible, contribuer solidairement à secourir les Haïtiens;

Estimant que les Haïtiens doivent être les artisans de solutions de conception nationale qui tiennent compte de leurs besoins spécifiques, et sachant que notre expérience commune nous a enseigné que le développement durable n'est possible que si toutes les parties prenantes participent à l'effort de planification et de mise en œuvre, ce qui est un gage d'appropriation et une aide déterminante en matière d'autonomisation;

Conscients également des efforts, passés et en cours, consentis par divers organismes publics et privés, notamment la **FAO**, la **CARICOM**, l'**IICA** et le **CARDI** – et notant par ailleurs l'intervention récente du Gouvernement bahamien – qui vise à chercher des solutions reposant sur une meilleure connaissance et une meilleure compréhension du contexte haïtien;

Prenant acte des efforts en cours, qu'il s'agisse de projets ou de transferts de ressources, et de l'absence apparente de progrès face aux obstacles rencontrés;

Reconnaissant les affinités ainsi que les liens culturels et historiques qui unissent le Commonwealth de la Dominique, Sainte-Lucie et Haïti et qui pourraient être mis à profit pour mieux cerner les questions socioculturelles susceptibles d'influer sur la réalisation d'activités dans la République d'Haïti;

Rappelant les efforts considérables déployés par les États Membres de la **CARICOM** immédiatement après le tremblement de terre dévastateur qui s'est produit récemment et reconnaissant que la Conférence des Chefs de gouvernement de la **CARICOM** a désigné M. P.J. Patterson, ancien Premier Ministre jamaïcain, en tant qu'Ambassadeur de la **CARICOM** chargé de coordonner les programmes d'aide en Haïti;

Partageant les préoccupations exprimées par Haïti – expressément réitérées par les Chefs de gouvernement des Caraïbes – et compte tenu du fait que la situation haïtienne a été qualifiée de critique à plusieurs reprises par les délégués des Caraïbes et d'Amérique latine présents à la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la **FAO** pour l'Amérique latine et les Caraïbes;

**PROPOSONS DE DÉFINIR** une série de mesures destinées à appeler l'attention sur cette question tout en contribuant à la lutte contre la faim, la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Haïti, en tenant pleinement compte des possibilités d'investissement dans le secteur agricole et agroalimentaire, qui sont un volet fondamental des mesures destinées à lutter contre la pauvreté et à améliorer les disponibilités alimentaires au niveau national, comme en atteste la réussite du projet d'investissement de Jamaica Broilers en Haïti.

Rappelant la grave détérioration des conditions de vie, exacerbée par les conditions climatiques, qu'il s'agisse des ouragans qui frappent régulièrement le pays ou de la sécheresse qui sévit depuis trois ans dans certaines de ses régions;

**DÉCIDONS PAR LA PRÉSENTE:**

1. de porter cette question à l'attention des Chefs de gouvernement de chaque pays dans le but de les inviter à entreprendre un plaidoyer et une action et d'accélérer les travaux en vue de formuler des solutions pragmatiques qui permettent de venir à bout de la faim et de l'insécurité alimentaire en Haïti;
2. d'inviter instamment le Secrétariat de la **CARICOM** à fournir des informations et des précisions pertinentes sur les initiatives dirigées par la **CARICOM** au cours de ces cinq dernières années, leur état d'avancement et leurs résultats, ainsi que sur les aspects opérationnels de ces initiatives, de manière à tirer des enseignements utiles lors d'interventions futures;
3. de créer un comité des Ministres de l'agriculture de la CARICOM, chargé de coordonner l'action de la **CARICOM** contre la faim et la pauvreté et en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, conformément aux ODD inscrits dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les pays qui siègeront au Comité seront représentés par leur Ministre de l'agriculture ou par une personne désignée par le Ministre. Les États Membres du Comité sont: Saint-Vincent-et-les Grenadines (Coordonnateur); Sainte-Lucie (membre); la Dominique (membre); Antigua-et-Barbuda (membre) et les Bahamas (membre);
4. d'organiser une mission technique en Haïti sous l'égide du Gouvernement haïtien, pour obtenir des informations et une connaissance de première main concernant le contexte socioéconomique, les questions de gouvernance et l'environnement politique qui conditionnent la mise en œuvre des initiatives;
5. de dialoguer avec la FAO et d'autres partenaires clés pour en apprendre davantage sur leur expérience de la mise en œuvre de projets en Haïti;
6. de mobiliser les ONG et la société civile dans la région des Caraïbes, par l'intermédiaire du Comité, pour bénéficier de leur concours dès la phase d'urgence des crises alimentaires et les faire participer à la définition de mesures correctives qui soient durables à moyen et long termes;
7. d'approuver la proposition des Bahamas relative à la mise en place d'une intervention de lutte contre la faim ciblant les communautés de la région septentrionale d'Haïti, d'où proviennent la majorité des personnes qui émigrent aux Bahamas;
8. d'accepter l'offre du représentant des Bahamas d'utiliser l'Ambassade des Bahamas en Haïti comme centre de coordination des interventions de la **CARICOM** en matière de faim, de pauvreté et de sécurité alimentaire et nutritionnelle;



9. de proposer que le **CARDI** soit mandaté pour diriger la mission technique, non seulement en vertu de son affiliation à la **CARICOM** mais aussi parce que cet institut a été désigné comme chef de file du pôle d'action concertée de la **CARICOM** sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région.

Signé ce jour, trois mars deux mille seize à Mexico (Mexique), par les Ministres et Délégués des États Membres de la CARICOM participant à la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

## Déclaration des participants à la Consultation des organisations de la société civile de la région Amérique latine et Caraïbes

### DÉCLARATION DES PARTICIPANTS À LA CONSULTATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À L'INTENTION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO (TRENTE-QUATRIÈME SESSION)

Panama (Panama), 19 et 20 février 2016

*Dans le contexte continental et mondial, l'unité et l'organisation autour du principe politique de la souveraineté alimentaire sont aujourd'hui et plus que jamais une nécessité.*

Nous, les femmes et les hommes qui représentons 20 pays et 14 réseaux organisés autour de plateformes sociales, régionales et sous-régionales, rassemblant les *productrices et producteurs de denrées alimentaires vivant dans les campagnes, les zones côtières, les sierras, les îles, les steppes, les prairies et les montagnes d'Amérique latine et des Caraïbes*, sommes réunis aujourd'hui en consultation préparatoire en vue de la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO, qui se tiendra à Mexico du 29 février au 3 mars prochain.

Nous sommes solidaires du peuple mexicain et du combat que mènent les mouvements paysans, ainsi que des familles des étudiants disparus de l'École normale rurale de Ayotzinapa. Sans oublier tous ceux qui ont été privés de leur liberté pour des luttes concernant le territoire, les ressources naturelles et la souveraineté alimentaire. Nous nous opposons aux pratiques d'éradication des familles paysannes et autochtones dans la région, comme cela s'est produit récemment dans la province de Mendoza, en Argentine, avec l'expulsion des petits exploitants agricoles.

Nous saluons les progrès accomplis par les gouvernements de certains pays dans leur action en faveur de la souveraineté alimentaire et pour l'intégration de ce principe dans leurs politiques publiques et sommes reconnaissants de l'espace qui nous a été réservé, en espérant que les États Membres ici présents tiendront compte de cette déclaration au moment de définir le programme d'activités de la FAO au cours du prochain exercice biennal.

Dans la continuation du processus lancé lors des précédentes consultations des plateformes et des mouvements citoyens, tenues préalablement aux sessions des Conférences régionales de la FAO, nous réaffirmons notre engagement dans la lutte en faveur du développement de la production à petite échelle d'aliments sains et adaptés culturellement, qui contribuera à l'élimination de la faim et de la pauvreté dans le cadre des objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030, compte tenu des traités et des accords régionaux et internationaux<sup>1</sup>. La présente consultation permet aux peuples autochtones, aux petits paysans, aux travailleurs ruraux, femmes et hommes, aux éleveurs, aux défenseurs de l'environnement et aux artisans-pêcheurs de se réunir et d'agir, tout en ouvrant un espace de dialogue et de rencontre avec les habitants des villes, les travailleurs et la population en général.

<sup>1</sup> La Déclaration universelle des droits de l'homme (10 décembre 1948), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (3 janvier 1976), la Déclaration sur les droits des peuples autochtones (13 septembre 2007), la Charte des droits des petits exploitants agricoles encore à l'étude, ainsi que les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (11 mai 2012), les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (10 juin 2014), la Déclaration de la décennie de l'agriculture familiale (2015-2025), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (18 décembre 1979), la politique alimentaire et nutritionnelle de la Communauté des Caraïbes (13 septembre 2010), la stratégie régionale des Caraïbes pour l'adaptation au changement climatique et le renforcement de la résilience de l'agriculture face à l'évolution du climat (2009-2015) et, enfin, la politique de la Communauté des Caraïbes en matière de pêche.

Par ailleurs, l'expérience que nous avons acquise en tant qu'organismes et réseaux continentaux, dans le cadre de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire et en collaboration avec d'autres plateformes, nous permet d'affirmer qu'il est impossible de mettre en œuvre des politiques publiques inclusives ou des actions efficaces en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable sans tenir compte du principe de la souveraineté alimentaire fondée sur l'agroécologie. Cette nouvelle consultation préalable à la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO en témoigne. Nous ne renoncerons pas à nos principes ni à nos droits, point de convergence de nos identités, et c'est sur la base de ce principe même que nous dénonçons les fausses solutions au problème de la faim et de la pauvreté rurale: les marchés de droits d'émission de carbone, l'économie verte, les biotechnologies et «l'agriculture intelligente face au climat».

Nous contestons le bien-fondé des propositions qui auront pour effet d'accentuer la dépendance à l'égard des modes de production alimentaire capitalistes, en exploitant les populations, les travailleuses et les travailleurs, ainsi que les écosystèmes au nom d'une politique et de stratégies de mercantilisation centrées sur le profit, au lieu de privilégier le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire en tant que droits fondamentaux de tout être humain, et de contribuer ainsi à l'autonomie, à la paix et à une nutrition adéquate sans aliments transgéniques et de permettre aux populations rurales et urbaines de mener une existence digne.

L'Accord de Paris ne constitue pas à nos yeux un événement marquant de la lutte contre le changement climatique: il n'a aucun caractère contraignant et ne propose qu'une adaptation, sans s'attaquer aux facteurs qui contribuent concrètement à exacerber le changement climatique. Cet accord est salué comme étant une réussite alors qu'en réalité, il marque une régression dans la mesure où il n'a plus le caractère contraignant du Protocole de Kyoto, qui imposait aux pays les plus pollueurs de réduire leurs émissions et qui est remplacé par un système de compensation fondé sur le marché des émissions de carbone lié aux monocultures et aux plantations forestières.

Ces mécanismes constituent de fausses solutions face au défi climatique. C'est la raison pour laquelle nous rejetons le concept d'agriculture intelligente face au climat, de même que l'idée selon laquelle les forêts sont la solution au problème du changement climatique, telle qu'elle est mise en avant par la FAO et son programme ONU-REDD. Aujourd'hui, le système agroalimentaire à grande échelle est responsable de 41 à 54 pour cent des émissions de gaz à effet de serre.

Compte tenu de ce qui précède, nous formulons les propositions suivantes:

Il convient de reconnaître le rôle de la pêche artisanale et de l'aquaculture dans la consommation de produits hydrobiologiques afin de garantir la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire des populations du monde entier. Les États doivent promouvoir des politiques publiques visant à assurer la conservation des ressources halieutiques et une gestion responsable et durable des pêches, tout en encourageant l'utilisation de nos ressources à des fins nutritionnelles; ils doivent apporter les financements et l'infrastructure nécessaires, assurer l'accès aux marchés, la protection sociale et des incitations visant à favoriser le développement de la production, avec la participation du secteur mondial de la pêche, compte tenu de notre contribution importante à la culture familiale.

Nous demandons aux gouvernements et aux organismes internationaux que sont la FAO et le FIDA de reconnaître, de renforcer et de soutenir les comités nationaux qui ont participé aux initiatives menées dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale 2014 (AIAF), et qui constituent des espaces nationaux de dialogue et de concertation entre les pouvoirs publics et les acteurs de l'agriculture familiale, les paysans, les populations autochtones, les artisans-pêcheurs et les éleveurs, qui plus est au regard de l'engagement mondial au titre de la décennie de l'agriculture familiale (AIAF+10).

S'agissant de la réalisation des objectifs de développement durable, nous déclarons que les industries extractives ont des incidences néfastes sur les peuples autochtones et que cette situation s'est aggravée au cours des dernières décennies. Les entreprises ont les mêmes obligations et responsabilités envers les populations et sont tenues de protéger et de respecter nos droits fondamentaux, notamment le droit au consentement libre, préalable et éclairé, qui offre un cadre sans précédent, en faveur des femmes, des jeunes et des adultes, compte tenu des répercussions négatives des activités extractives et du pillage des ressources naturelles sur les territoires ancestraux touchés, dont les femmes sont les premières victimes. Il faut également mettre fin à la militarisation et aux déplacements forcés<sup>2</sup>.

En matière d'éducation, nous proposons et exigeons qu'en ce qui concerne les investissements et l'accès à la terre, une attention particulière soit accordée aux jeunes afin que ceux-ci n'aient pas à quitter les villages ruraux et les territoires autochtones, et cela en misant sur les effets incitatifs de techniques appropriées sur la recherche, l'action participative et le respect des savoirs des différentes générations au profit des nouvelles générations rurales grâce à la production alimentaire agroécologique .

Nous, les communautés pastorales, demandons à pouvoir compter sur des moyens de consultation participatifs, compte tenu de la situation d'isolement qui est la nôtre et des contextes dans lesquels vivent nos familles, ainsi que sur des politiques différenciées en matière de régimes fonciers, sur des programmes de développement et sur un meilleur accès aux services.

Nous percevons et défendons l'agroécologie comme un moyen de résister à un système économique qui place le profit avant la vie. Nos divers modes de production alimentaire à petite échelle basés sur l'agroécologie génèrent des savoirs locaux et contribuent à promouvoir la justice sociale, à définir notre identité et notre culture et à renforcer la viabilité économique des zones rurales. Déclaration de Nyeleny, Mali (2015).

Étant donné que l'Accord de Paris met l'accent sur la mercantilisation du climat, nous proposons d'en évaluer les répercussions futures sur l'agriculture familiale. Il est nécessaire de reconnaître l'importance de l'agriculture familiale et le rôle que jouent les petits producteurs, non pas en tant que populations vulnérables ni comme simples parties prenantes parmi tant d'autres, mais en leur qualité de détenteurs de droits et d'acteurs fondamentaux du refroidissement de la planète. Si les États proposent des mécanismes d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, ils doivent tenir compte des connaissances traditionnelles et des savoirs ancestraux pour les construire.

Nous demandons instamment aux États et à la FAO de continuer à favoriser le dialogue en encourageant la participation des plateformes et des mouvements citoyens.

L'agroécologie est un droit des peuples. La souveraineté alimentaire ne peut plus attendre!

Panama,  
19 et 20 février 2016

---

<sup>2</sup> Document de positionnement politique et plan d'action des femmes autochtones du monde, Lima, 2013.

### **Recommandations finales du Séminaire régional sur l'agroécologie en Amérique latine et dans les Caraïbes – 24-26 juin 2015, Brasilia (Brésil)**

L'agroécologie est pratiquée dans la région depuis des décennies par des groupements sociaux de petits agriculteurs, des groupes ruraux, des communautés traditionnelles, les populations autochtones, les artisans-pêcheurs, les gardiens des troupeaux et les cueilleurs. Elle s'appuie sur de solides bases scientifiques et reçoit un appui de plus en plus important de la part des gouvernements, au travers des nouvelles politiques publiques que ceux-ci mettent en œuvre. Les pratiques et principes de l'agroécologie assurent la souveraineté et la sécurité alimentaires et renforcent l'agriculture familiale.

Donnant suite au Symposium international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire, organisé en septembre 2014 par la FAO dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale, le Séminaire régional sur l'agroécologie en Amérique Latine dans les Caraïbes s'est tenu au Brésil du 24 au 26 juin 2015.

Dans le cadre du Plan d'action 2015 du Groupe de travail *ad hoc* sur l'agriculture familiale et le développement rural de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) et de la Déclaration ministérielle de la CELAC sur l'agriculture familiale – approuvée en novembre 2014 à Brasilia (Brésil), et ratifiée lors du troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement à San José (Costa Rica) en janvier 2015 – il a été demandé un soutien pour l'organisation d'un second événement régional sur l'agroécologie afin de favoriser l'échange des données d'expérience et la promotion des politiques de développement durable.

Lors de la vingtième Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale (REAF) du MERCOSUR tenue à Caracas (Venezuela) en décembre 2013, le thème de l'agroécologie a été inscrit à l'ordre du jour du Groupe de travail sur l'adaptation au changement climatique et sur la gestion des risques.

S'appuyant sur la déclaration de Nyéléni (Mali) sur l'agroécologie mise en œuvre par des mouvements de petits producteurs, des groupes ruraux, des communautés traditionnelles, des populations autochtones, des artisans-pêcheurs, des gardiens de troupeaux, des cueilleurs et des jeunes,

Les participants du séminaire – représentants des groupements sociaux, du milieu universitaire, des institutions publiques des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et invités originaires d'autres régions – appellent les gouvernements de la région, ainsi que la CELAC, la FAO, la REAF/MERCOSUR et les autres organismes internationaux et intergouvernementaux concernés, à:

1. promouvoir des politiques publiques en faveur de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire, qui seraient définies, appliquées et suivies avec la participation active des groupements sociaux et de groupes de la société civile, et assurer le budget nécessaire à leur mise en œuvre;
2. élaborer et mettre en œuvre des cadres juridiques et des réglementations favorables à l'agroécologie, dans le but d'atteindre la souveraineté alimentaire;
3. préserver la fonction sociale de la terre et de l'eau au moyen de réformes agraires, de politiques foncières, et du respect des droits fonciers des peuples autochtones et des communautés traditionnelles;
4. promouvoir la production d'aliments sains et en quantité suffisante, et la souveraineté alimentaire de la région par l'intermédiaire de l'agroécologie, en reconnaissant que ces systèmes constituent une approche plus durable des terres, de l'eau et de l'énergie;
5. reconnaître et valoriser les connaissances ancestrales, les traditions, les savoirs locaux et les identités culturelles en tant que fondement de l'agroécologie. En outre, les instituts

publics de recherche doivent respecter et valoriser les connaissances traditionnelles en favorisant un dialogue sur les savoirs dans leurs programmes de recherche participative;

6. promouvoir des dynamiques territoriales d'innovation sociale et technologique par la création et/ou le renforcement des piliers de l'agroécologie et dans des institutions à caractère interdisciplinaire et intersectoriel ayant la capacité d'articuler des processus d'enseignement, de recherche et d'apprentissage;

7. élaborer des politiques spécifiques qui favorisent l'organisation productive des femmes, en soutenant leurs initiatives agroécologiques, en renforçant leur aptitude à surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées, la surcharge de travail, la discrimination, et en reconnaissant leur rôle historique dans l'agroécologie et la souveraineté alimentaire;

8. reconnaître et encourager le rôle actif des familles et des communautés, y compris des femmes et des jeunes, en tant que gardiens de la biodiversité, notamment des semences et des ressources génétiques. Et veiller à ce que les banques publiques de matériel génétique restituent les ressources génétiques aux groupements sociaux, et établir un lien entre le débat sur la souveraineté alimentaire et celui sur la protection des semences;

9. mettre en place un réseau régional en Amérique Latine (plateforme commune aux gouvernements et aux groupements sociaux) favorisant l'échange des meilleures pratiques et des informations sur l'agroécologie, afin de renforcer le dialogue entre le milieu universitaire, les gouvernements et les groupements sociaux;

10. créer des mécanismes qui permettent la réciprocité des systèmes participatifs de garantie entre les pays de la région Amérique latine, en promouvant les liens entre le producteur et le consommateur;

11. inscrire de manière permanente l'agroécologie à l'ordre du jour du groupe de travail sur l'agriculture familiale et le développement rural de la CELAC, et élargir, avec le soutien de la FAO, la participation des groupements sociaux, de la société civile et du milieu universitaire à ce groupe de travail;

12. créer un programme d'échange pour l'agroécologie et les semences, reposant sur le groupe de travail sur l'agriculture familiale et le développement rural de la CELAC;

13. recommander la création d'un groupe de travail spécifique sur l'agroécologie au sein de la REAF, et élargir le débat aux cas spécifiques dans lesquels l'agriculture familiale intègre l'agroécologie;

14. créer des conditions qui limitent la pratique de la monoculture, l'utilisation de produits agrochimiques, et la concentration des terres, dans le but de favoriser une augmentation de la production agroécologique des petits exploitants ruraux dans la région Amérique latine et Caraïbes;

15. soutenir les initiatives d'éducation formelle et informelle, comme les écoles rurales d'agroécologie, et accroître le niveau d'instruction en milieu rural au moyen de formations professionnelles destinées aux jeunes ruraux;

16. reconnaître le rôle multifonctionnel que l'agroécologie pratiquée par les petits exploitants ruraux joue dans la préservation des sols, de l'eau, de la biodiversité et d'autres fonctions écologiques, et dans la préservation de l'environnement d'une façon socialement inclusive et économiquement juste;

17. reconnaître que les systèmes agroécologiques sont plus résilients au changement climatique et demander que des ressources soient mises de côté pour le développement de l'agroécologie dans le cadre des politiques climatiques destinées à garantir la souveraineté alimentaire des populations;

18. créer des mécanismes visant à promouvoir la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'agroécologie, en collaboration avec la FAO, la REAF, et d'autres organismes internationaux et sous-régionaux;

Nous tenons à remercier le comité organisateur de l'événement, en particulier l'Alliance pour la souveraineté alimentaire des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes, la FAO, la CELAC, la REAF, et le gouvernement brésilien pour la tenue de ce débat, et nous sommes reconnaissants des efforts déployés par la FAO pour la réalisation des séminaires régionaux en Afrique et en Asie. Nous souhaitons à cet égard que les groupements sociaux, les gouvernements et le milieu universitaire de la région Amérique latine et Caraïbes puissent participer à ces séminaires.

Nous nous félicitons également que la CELAC ait pris l'initiative de réaliser un deuxième séminaire sur l'agroécologie pendant la présidence intérimaire de la Bolivie, avec l'appui de la FAO et de la REAF.

Nous souhaitons enfin vous informer que le Nicaragua et le Costa Rica ont l'intention d'organiser des séminaires dans la région, et sollicitent le soutien de la FAO.

## ORDRE DU JOUR

### A) RÉUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES 29 février-1<sup>er</sup> mars 2016 (matin)

#### Questions liminaires

**1. Élection du Président et du/ou des vice-président(s) et nomination du/ou des rapporteur(s)**

**2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**

*(Voir les points 3 à 6 de la Réunion ministérielle, page 5)*

#### Questions relatives aux politiques et réglementations mondiales et régionales

**8. Défis et perspectives de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes: des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aux objectifs de développement durable (ODD)**

En 2015, la région Amérique latine et Caraïbes a atteint à la fois les OMD et les cibles du Sommet mondial de l'alimentation en réduisant de moitié, respectivement, la proportion et le nombre de personnes souffrant de la faim. Ces résultats tiennent essentiellement aux éléments suivants: un fort engagement politique dans la région, l'association entre la croissance économique et des systèmes de protection sociale renforcés, la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques diverses et coordonnées, dotées de mécanismes de gouvernance complexes mais participatifs, la solidarité entre les pays de la région par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud. Le programme afférent aux ODD, établi récemment, reconnaît ces avancées et signale les nouveaux défis qu'il faut relever pour concrétiser les différents aspects de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité) dans la région: éliminer totalement la faim (34 millions de personnes souffrent encore de la faim dans la région); s'attaquer à l'obésité et à d'autres thèmes liés à une mauvaise nutrition; définir plus clairement les habitudes saines par des initiatives politiques; veiller à la durabilité des pratiques de production et de consommation des aliments; promouvoir des initiatives permettant de garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments et réduire les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires; innover dans le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, entre autres. S'agissant de la pauvreté, les pays en développement reconnaissent que plus de 1,2 milliard de personnes – dont 80 pour cent en zone rurale – vivent toujours sous le seuil de pauvreté. En Amérique latine, 52 pour cent de la population rurale est pauvre et, si les indicateurs régionaux concernant la pauvreté globale ont baissé ces 20 dernières années, grâce à l'association des facteurs susmentionnés, de fortes inégalités persistent entre les pays et à l'intérieur d'un même pays. Les participants à la trente-quatrième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'efforceront de trouver le juste équilibre pour les prochaines étapes de la lutte contre la faim et la pauvreté rurale.

**9. Enjeux liés à la transformation du secteur rural dans la région Amérique latine et Caraïbes: mise en valeur du territoire rural, agriculture familiale, inclusion économique et sociale et innovation**

Dans les pays de la région Amérique latine et Caraïbes, plus de la moitié de la population rurale est pauvre. Par conséquent, il convient d'amorcer, en zone rurale, des transformations durables qui ne se limitent pas au développement agricole. La pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire sont des problèmes fortement imbriqués auxquels il faut appliquer une approche globale dans l'optique de la mise en valeur du territoire rural, comprenant notamment des innovations institutionnelles, sociales et technologiques. Il est indispensable de mettre en œuvre des politiques multisectorielles afin de dynamiser et de diversifier les économies rurales. En coordonnant les politiques agricoles, sociales, économiques et



environnementales au niveau territorial, il est possible de s'attaquer plus efficacement à la pauvreté, à la faim et à l'insécurité alimentaire. Le renforcement des organisations rurales, ainsi que des chaînes de valeur et systèmes alimentaires locaux, et l'amélioration, d'une part, de l'accès des familles de producteurs à des ressources de production, des infrastructures, des fonds et des marchés et, d'autre part, de la protection sociale et des débouchés professionnels non agricoles constituent une stratégie déterminante. Il est d'une importance capitale de trouver des moyens permettant aux familles d'agriculteurs de mieux prévenir, gérer et surmonter les risques environnementaux et sociaux afin de renforcer la résilience des moyens d'existence. En outre, il est crucial de résoudre les problèmes d'accès aux ressources de production, aux services et aux débouchés économiques au profit des femmes, des jeunes et des populations autochtones si l'on entend concrétiser la sécurité alimentaire, éliminer la pauvreté rurale et mettre en valeur le territoire rural de manière durable.

#### **10. Enjeux liés à l'utilisation durable des ressources naturelles, à la gestion des risques et à l'adaptation au changement climatique au titre du nouveau cadre afférent aux objectifs de développement durable (ODD) dans la région Amérique latine et Caraïbes**

Les catastrophes naturelles, les maladies transfrontalières des animaux et des végétaux, et les crises socioéconomiques menacent la sécurité alimentaire et la nutrition. À ces facteurs s'ajoutent le changement climatique, qui augmente leur amplitude tout en exacerbant et en diversifiant leurs effets. Ces questions sont extrêmement pertinentes en matière de sécurité alimentaire, plus particulièrement sur le plan de la stabilité. L'adoption de mesures concrètes pour rendre les systèmes de production alimentaire moins fragiles et moins vulnérables face aux catastrophes constitue déjà une partie importante du programme et du dialogue politiques régionaux et mondiaux visant à renforcer le développement durable et à donner suite aux nouveaux engagements des pays dans le cadre d'un programme mondial pour l'après-2015. Lors des débats, on accordera une attention particulière aux petits États insulaires des Caraïbes (Orientations de Samoa).

#### **Questions relatives au Programme et au budget**

#### **11. Résultats et priorités de la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes et examen stratégique régional**

Les participants à la Conférence régionale examineront les résultats des travaux entrepris par la FAO dans la région, y compris la question de savoir dans quelle mesure les initiatives régionales lancées par l'Organisation en 2014-2015 ont contribué à la concrétisation des priorités régionales convenues antérieurement, et communiqueront des indications sur les priorités régionales pour l'exercice biennal 2016-2017 et l'élaboration du Plan à moyen terme (PMT) 2018-2021. Les débats s'appuieront sur les résultats des travaux réalisés par la FAO au niveau des résultantes (extrait du Rapport sur l'exécution du Programme 2014-2015), le PMT 2014-2017 (révisé) et le Programme de travail et budget (PTB) 2016-2017, approuvé par la Conférence de la FAO en juin 2015, ainsi que sur un examen stratégique régional concernant les tendances, les enjeux et les objectifs de développement principaux dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Ils tiendront compte également des priorités et des recommandations formulées dans le contexte des commissions techniques régionales, des cadres de programmation par pays (CPP) et des initiatives régionales.

#### **12. Décentralisation et réseau de bureaux décentralisés**

Les participants examineront les efforts actuellement consentis afin d'améliorer et de consolider le travail du réseau des bureaux de pays de la FAO dans la région et formuleront des recommandations en vue de renforcer l'efficacité et l'efficience de l'Organisation au niveau national.

### **13. Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

Le programme de travail pluriannuel est un mécanisme dont la mise en œuvre vise à renforcer le rôle des conférences régionales dans le processus de gouvernance et de prise de décisions de la FAO. L'examen de ce point de l'ordre du jour portera sur les procédures, les activités, les méthodes de travail, les indicateurs et les objectifs de la Conférence régionale, en sa qualité d'organe directeur.

#### **Questions diverses**

### **14. Date et lieu de la trente-cinquième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

### **15. Autres questions**

#### *NOTES D'INFORMATION<sup>1</sup>:*

- ***L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI) 2015***

Selon les estimations les plus récentes de la FAO, le nombre de personnes qui ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins énergétiques alimentaires dans le monde a baissé de 216 millions par rapport à 1990-1992. Il s'élève actuellement à 795 millions, ce qui représente un peu plus d'une personne sur neuf, soit près de 11 pour cent de la population mondiale. Les régions en développement ont fait des progrès sensibles pour ce qui est d'atteindre la cible du premier OMD, qui consiste à réduire de moitié la proportion de la population souffrant de la faim. En Amérique latine et dans les Caraïbes, 34,3 millions de personnes sont encore victimes de ce fléau. Cependant, cette région est considérée comme celle ayant le plus progressé à l'échelon mondial: 17 des 33 pays concernés ont atteint le seuil fixé en matière de lutte contre la faim et la proportion de personnes souffrant de la faim a baissé, passant de 14,7 pour cent en 1990 à 5,5 pour cent aujourd'hui.

- ***Suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)***

La CIN2, réunion intergouvernementale de haut niveau, était axée sur la lutte mondiale contre la malnutrition sous toutes ses formes. Les participants étaient des représentants des gouvernements, de la société civile et du secteur privé. Outre les réunions plénières, plusieurs manifestations organisées avant la Conférence ont rassemblé des parlementaires, la société civile et le secteur privé. Elles leur ont offert une tribune pour approfondir des questions particulières dans le domaine de la nutrition. Les gouvernements participant à la Conférence ont approuvé les deux principaux documents finaux – la Déclaration de Rome sur la nutrition et le Cadre d'action – par lesquels les dirigeants mondiaux se sont engagés à mettre en place des politiques nationales visant à éliminer la malnutrition et à transformer les systèmes alimentaires de manière à garantir des régimes alimentaires nutritifs pour tous.

- ***Rapport sur les activités menées par la FAO dans la région en 2014-2015***

Au titre de ce point de l'ordre du jour, des informations seront fournies sur les principaux résultats et réalisations de la FAO dans la région dans chacun de ses domaines d'activité prioritaires, et en réponse aux demandes de coopération technique formulées par différents États Membres dans leurs programmes respectifs.

- **Résumé des recommandations des commissions techniques régionales**

Les conclusions et les recommandations des commissions régionales d'Amérique latine et des Caraïbes seront examinées en ce qui concerne: i) les questions relatives aux politiques et à la réglementation et ii) les questions relatives au Programme et au budget. Les instances régionales sont, entre autres, la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC), la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEALC), la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) et la Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COPESCAALC).

- **Résultats de la réunion régionale sur l'agroécologie en Amérique latine et dans les Caraïbes**

Pour mieux appréhender le rôle que l'agroécologie peut jouer dans l'élimination de la faim et de la malnutrition, la FAO a organisé en septembre 2014, à Rome (Italie), un colloque intitulé «Symposium international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition»<sup>2</sup>. Le symposium a réuni 400 scientifiques et représentants de décideurs, d'organisations d'agriculteurs, du secteur privé et d'ONG. Suite aux recommandations formulées lors du symposium, une réunion régionale a eu lieu à Brasilia (Brésil), avec plus de 130 participants venus de 14 pays et qui représentaient des gouvernements, la société civile, des organisations régionales, des universités et des établissements de recherche. La Conférence régionale est invitée à prendre en considération ses résultats et les recommandations qui y ont été formulées.

- **Informations actualisées sur le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**

La note d'information présentera les conclusions du CSA, ainsi que des initiatives liées à l'investissement agricole responsable et au programme d'action dans les pays confrontés à des crises prolongées.

- Rédaction, examen et adoption d'un projet de rapport de la Conférence régionale, pour examen et adoption lors de la Réunion ministérielle.

1 Les délégués qui le désirent peuvent s'exprimer au sujet des notes d'information au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Autres questions».

2 Le rapport final du Symposium international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a-i4327e.pdf>

**B) RÉUNION MINISTÉRIELLE**  
**1<sup>er</sup> mars (après-midi) – 3 mars 2016**

**3. Déclaration du Directeur général**

**4. Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**

**5. Déclaration du Président de la trente-troisième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

Le Président de la trente-troisième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes présentera succinctement les résultats des travaux de la trente-neuvième Conférence de la FAO (Rome, juin 2015) et de la cent cinquante-troisième session du Conseil de la FAO (Rome, novembre-décembre 2015) sur les questions intéressant la région Amérique latine et Caraïbes.

**6. Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**

Il sera fait rapport sur les principaux résultats des quarante et unième et quarante-deuxième sessions plénières du CSA et sur l'ensemble des activités entreprises en 2014-2015.

**7. Allocution du porte-parole de la Consultation de la société civile**

Le porte-parole de la Consultation de la société civile présentera la déclaration issue de ce processus.

➤ **Examen du rapport de la Conférence et débat**

Le projet de rapport de la Conférence régionale, mis au point lors de la Réunion des hauts fonctionnaires, sera examiné, débattu puis approuvé. Les débats porteront sur les points suivants:

I. Questions relatives aux politiques et réglementations mondiales et régionales

II. Questions relatives au Programme et au budget

III. Questions diverses

Le document sera présenté par le rapporteur.

**DOCUMENTS DE DISCUSSION:**

- ***Premier groupe de discussion: Défis et perspectives de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes: des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aux objectifs de développement durable (ODD)***

Les participants débattront de l'expérience acquise par les pays en matière de stratégies publiques visant à lutter contre les multiples aspects de la mauvaise nutrition: faim, obésité, sécurité sanitaire des aliments et cadres réglementaires y afférents. La priorité sera accordée aux initiatives complétées par des mesures découlant de politiques sanitaires, pédagogiques, environnementales et agricoles. Le groupe se penchera sur le document portant la cote LARC/16/2.

- ***Deuxième groupe de discussion: Enjeux liés à la transformation du secteur rural dans la région Amérique latine et Caraïbes: mise en valeur du territoire rural, agriculture familiale, inclusion économique et sociale et innovation***

Les participants débattront des enjeux et des approches novatrices qui permettent d'aligner les politiques relatives à l'agriculture et à la sécurité alimentaire sur des stratégies plus vastes de mise en valeur du territoire en vue d'éliminer la pauvreté rurale et d'aboutir à un développement rural durable. Ils se pencheront sur les principales questions liées aux institutions et aux politiques au service de la mise en valeur du territoire rural, y compris les politiques et les stratégies destinées à améliorer

les infrastructures rurales ainsi que les chaînes de valeur et les systèmes alimentaires locaux, les politiques visant à faciliter l'accès des familles d'agriculteurs à des ressources de production, aux services ruraux et aux marchés, la promotion de la protection sociale et des débouchés professionnels au profit des femmes et des jeunes en zone rurale et les politiques en faveur de la gestion des risques et de la résilience, entre autres. Le groupe examinera le document portant la cote LARC/16/3.

- ***Troisième groupe de discussion: Enjeux liés à l'utilisation durable des ressources naturelles, à la gestion des risques et à l'adaptation au changement climatique au titre du nouveau cadre afférent aux objectifs de développement durable (ODD) dans la région Amérique latine et Caraïbes***

Chaque année, les pays de la région Amérique latine et Caraïbes sont le théâtre de catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, ouragans, glissements de terrain, éruptions volcaniques), auxquelles s'ajoutent des épidémies et des maladies transfrontalières des animaux et des végétaux et une crise socioéconomique. Ces événements engendrent de pertes en vies humaines, de biens et de moyens d'existence, et affaiblissent ainsi la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations les plus vulnérables. La gestion des risques, l'adaptation au changement climatique, ainsi que la promotion d'une utilisation durable des ressources naturelles et du développement durable, sont les principaux défis que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes doivent relever pour concrétiser la sécurité alimentaire. Le groupe se penchera sur le document portant la cote LARC/16/4.

- ***Quatrième groupe de discussion: Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire au service de l'élimination de la faim, de la lutte contre la pauvreté et du développement durable dans la région Amérique latine et Caraïbes***

Ces dernières années, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire entre les pays de la région se sont accrues. Cependant, l'échange des connaissances et le partage des expériences dans les domaines de l'élimination de la faim, de la lutte contre la pauvreté et du développement durable demeurent insuffisants pour contribuer à renforcer les capacités et les processus concernant les pays prioritaires. Le groupe se penchera sur des initiatives novatrices destinées à promouvoir la coopération Sud-Sud (bilatérale, triangulaire et avec d'autres partenaires), ainsi que sur des mécanismes régionaux et sous-régionaux permettant d'améliorer la coordination et la complémentarité des actions en vue de renforcer la coopération Sud-Sud, y compris le financement. Le groupe débattera du document portant la cote LARC/16/INF/12.

## **DOCUMENTS SUR LE WEB**

Disponibles sur la page <http://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/larc34/documents/fr/>

Liste des délégués et des observateurs

## LISTE DES DOCUMENTS

<b>Cote</b>	<b>Titre</b>
LARC/16/1 Rev.3	Ordre du jour provisoire annoté
LARC/16/2	Défis et perspectives de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes: des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aux objectifs de développement durable (ODD)
LARC/16/3	Enjeux liés à la transformation du secteur rural dans la région Amérique latine et Caraïbes: mise en valeur du territoire rural, agriculture familiale, inclusion économique et sociale et innovation
LARC/16/4	Enjeux liés à l'utilisation durable des ressources naturelles, à la gestion des risques et à l'adaptation au changement climatique au titre du nouveau cadre afférent aux objectifs de développement durable (ODD) dans la région Amérique latine et Caraïbes
LARC/16/5 Rev.1	Résultats et priorités de la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes et examen stratégique régional
LARC/16/6	Décentralisation et réseau de bureaux décentralisés
LARC/16/7	Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
LARC/16/INF/1	Note d'information
LARC/16/INF/2 Rev.3	Calendrier provisoire
LARC/16/INF/3 Rev.3	Liste provisoire des documents
LARC/16/INF/4	Déclaration du Directeur général
LARC/16/INF/5	Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
LARC/16/INF/6	Déclaration du Président de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
LARC/16/INF/7	Informations actualisées sur le Comité de la sécurité alimentaire mondiale
LARC/16/INF/8	L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI)
LARC/16/INF/9	Suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)
LARC/16/INF/10	Rapport sur les activités menées par la FAO dans la région en 2014-2015
LARC/16/INF/11	Résumé des recommandations des commissions techniques régionales
LARC/16/INF/12	Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire au service de l'élimination de la faim, de la lutte contre la pauvreté et du développement durable dans la région Amérique latine et Caraïbes
LARC/16/INF/13	Résultats de la réunion régionale sur l'agroécologie en Amérique latine et dans les Caraïbes